

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION AG1.2 3 Soleil

Fait à CHAMBON SUR LAC
Le, 22 Mai 2009

En présence de

- LEFEBVRE Anne-Marie
- DEVERT Marie
- DEVERT Clotilde
- DEVERT Anne
- BUREAU Sylvain
- DROUARD épouse BUREAU Nathalie
- GAUTIER Anthony
- TRICOT épouse GAUTIER Marina
- FRANCOIS Jérôme
- FABRET épouse FRANCOIS Sophie
- BARRE William
- KORPAL Nathalie

Est constituée, à CHAMBON SUR LAC, le 22 mai 2009, l'association AG1. 2 3 Soleil par un vote à l'unanimité de tous les membres présents.

Les statuts et logos sont lus, vus et acceptés par un vote à l'unanimité de tous les membres présents.

Se présentent pour former le bureau :

- DROUARD épouse BUREAU Nathalie
- FABRET épouse FRANCOIS Sophie
- LEFEBVRE Anne-Marie

Le bureau est voté à l'unanimité de tous les membres présents.

Le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2010 est fixé à sept euros.
La cotisation pour l'année 2009 est donc fixée à quatre euros.

Les buts de l'association pour l'année 2009 sont de communiquer (flyers, autocollants...), de faire apparaître en première page des moteurs de recherches le site de l'association, de faire appel à une étudiante diététicienne pour rechercher la valeur en lysine et tryptophane des aliments, de faire une recherche de parrainage.

Nous déclarons levée la séance.

Fait à CHAMBON SUR LAC, le 22 Mai 2009